

Communiqué de presse du 28 septembre 2021

## **Primes 2022: Excellentes nouvelles pour les assurés du Groupe Mutuel**

Martigny, le 28 septembre 2021. Les bonnes nouvelles vont toujours par deux. 97% des assurés du Groupe Mutuel verront leur facture mensuelle d'assurance maladie baisser en 2022 en moyenne de 3,1%. 113 millions de francs issus des réserves seront remboursés à tous les assurés.

*«Nous sommes très heureux de pouvoir annoncer que la facture de primes de 97% de nos assurés va baisser en 2022. Et nous confirmons notre stratégie de remboursement des réserves en reversant 113 millions de francs à nos assurés. Avec 30% du remboursement total effectué cette année, nous sommes l'assureur qui rembourse le plus»,* indique Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

Dans le détail, la facture de primes baissera en 2022 pour la quasi-totalité des assurés du Groupe Mutuel. Cette baisse est due à deux facteurs principaux. Les coûts de la santé se sont presque stabilisés ces 3 dernières années et la pandémie n'a, pour le moment, pas provoqué d'explosion des coûts. En conséquence et comme l'évolution des primes suit l'évolution des coûts, le Groupe Mutuel peut donc proposer des primes stables voire en baisse pour la très grande majorité de ses clients. *«C'est une excellente nouvelle, en particulier pour les familles et la classe moyenne qui souffrent depuis des années de la hausse des primes qui pèsent sur les budgets»,* analyse Thomas Boyer. Ainsi les primes pour les enfants resteront stables. Elles seront même en forte baisse pour les jeunes adultes (19-26 ans).

Deuxième nouvelle positive. Le Groupe Mutuel confirme sa volonté de rembourser une partie de ses réserves. *«Nous avons remboursé 101 millions de francs l'an dernier. Ce sera 113 millions cette année et nous allons, dans la mesure du possible, continuer à le faire ces 3 prochaines années»,* précise le CEO. Les réserves sont nécessaires mais elles ne doivent pas être excessives. Elles appartiennent aux assurés. Concrètement, chaque mois, pour un adulte, entre 10 et 20 francs seront déduits directement du montant de la prime. Ce montant sera de 8 à 16 francs pour les jeunes adultes et de 5 à 10 francs pour les enfants. Ce remboursement concernera tous les assurés au bénéfice d'un contrat d'assurance-maladie de base auprès d'une caisse-maladie du Groupe Mutuel au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

*«Nous sommes l'acteur le plus neutre dans le système de santé. L'assurance de base (AOS) est une assurance sociale dont l'évolution des primes reflète l'évolution des coûts de la santé. Ainsi, tous les acteurs du système de santé suisse doivent travailler ensemble pour maîtriser les coûts de la santé. La stabilité actuelle n'est pas acquise et il est nécessaire d'entreprendre de nouvelles mesures afin d'éviter que la spirale de hausse ne recommence»,* prévient Thomas Boyer.

---

### **Personne de contact pour les médias**

**Groupe Mutuel – [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)**

**Pascal Vuistiner**, Responsable des relations médias en Suisse Romande.

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, [pvuistiner@groupemutuel.ch](mailto:pvuistiner@groupemutuel.ch)

---

### À propos du Groupe Mutuel

Avec plus de 2700 collaboratrices et collaborateurs répartis dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est au service de 1,3 million de clients individuels et de 25 500 entreprises.

Seul assureur global de Suisse, le Groupe Mutuel se positionne comme le partenaire de référence dans le domaine de la santé et de la prévoyance pour les clients privés et les entreprises. Son chiffre d'affaires dépasse les 5,4 milliards de francs. Grâce à des solutions adaptées à chacun, dans l'assurance de base (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), il figure au 3ème rang des assureurs santé en Suisse. Le Groupe Mutuel propose également une palette de produits complète dans la prévoyance individuelle et les assurances de patrimoine. L'assureur basé à Martigny offre aux entreprises de toutes tailles des solutions pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents (LAA) ainsi que la prévoyance professionnelle (LPP). Dans le domaine des assurances santé pour entreprises, le Groupe Mutuel se situe au 5<sup>ème</sup> rang national.